



**BULLETIN D'INSCRIPTION
A DEPOSER LORS DE LA JOURNÉE
PORTES OUVERTES
LE 6 SEPTEMBRE 2014**

DE 13h30 à 17h30 AU CLUB HOUSE DE LA SECTION

En cas d'empêchement, à retourner à :
Emilie BOURGEOIS
23B rue de Guebwiller – 68500 MERXHEIM
06 79 15 44 36

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

.....

Téléphone :

Portable:

Adresse e-mail

Montant des cours :

Initiation / perfectionnement / entrainement par équipe : 150 €

Minoration travaux :

Afin de bénéficier d'une minoration de la cotisation annuelle (50 €), un minimum de 20h à la participation de la vie du club est demandé : travaux, tournois, 13 juillet, fête de la Sorcière...

cocher la (les) case(s) correspondante(s)	}	<input type="checkbox"/> nettoyage club house/cours/abords/travaux
		<input type="checkbox"/> organisation de tournois (interne, opens)
		<input type="checkbox"/> organisation du 13 juillet
		<input type="checkbox"/> organisation de la Fête de la Sorcière
		<input type="checkbox"/> manifestations diverses proposées par le club

Cotisation Annuelle 2015 :

cocher
la case
correspondante

<input type="checkbox"/>	Etudiant de moins de 26 ans:	141 €
<input type="checkbox"/>	avec minoration travaux :	91 €
<input type="checkbox"/>	Adulte individuel :	197 €
<input type="checkbox"/>	avec minoration travaux :	147 €
<input type="checkbox"/>	Couple :	269 €
<input type="checkbox"/>	avec minoration travaux :	199 €
<input type="checkbox"/>	Couple avec 1 enfant à l'école de tennis	254 €
<input type="checkbox"/>	avec minoration travaux :	184 €
<input type="checkbox"/>	Couple avec 2 enfants à l'école de tennis :	239 €
<input type="checkbox"/>	avec minoration travaux :	169 €
<input type="checkbox"/>	Cotisat° parent , un enfant à l'école de tennis	68 €
<input type="checkbox"/>	Membre bienfaiteur :	15 €

Tickets :

Invités :	invités courts couverts :	8 €
	invités courts extérieurs :	6 €
Passagers :	passagers courts couverts :	11 €
	passagers courts extérieurs :	9 €

Caution clés :

clé courts couverts :	8 €
clé courts extérieurs :	5 €

Total :

Montant des cours: €

Cotisation 2015 : €

TOTAL €

La Fédération Française de Tennis impose à tout licencié d'être en possession d'un Certificat Médical de Non Contre-Indication à la pratique du Tennis en Compétition pour la durée de validité de la licence.
Pour la nouvelle saison, aucune licence ne pourra donc être validée, ni aucune inscription prise en compte (même pour les plus jeunes - baby tennis) en l'absence d'un tel certificat valable de septembre 2014 à septembre 2015.
Le Comité s'excuse par avance de devoir vous imposer cette contrainte.

A, le
signature :

Chèque à établir à l'ordre du :
CCA Rouffach - section Tennis